



TARN-ET-GARONNE  
AMÉNAGEMENT

Hôtel de Département  
100 Boulevard Hubert Gouze  
82000 MONTAUBAN

## COMITE SYNDICAL REUNION DU 14 MARS 2024

L'An deux mille vingt-quatre et le 14 du mois de mars (14.03.2024) à 10 heures 45 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, convoqué le 1er mars 2024, s'est assemblé en présentiel (salle du Conseil Départemental à l'Hôtel du Département de Tarn-et-Garonne) et à distance (en visioconférence via le dispositif BlueJeans) sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de Tarn-et-Garonne Aménagement.

### DELIBERATION N°03/2024-05 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET PRINCIPAL M57

<b>Nombre de membres en exercice : 20, soit 655 voix</b>	
<b>Nombre de membres présents : 16, soit 530 voix</b>	M. BAYLET Jean-Michel (Président), M. DELBREIL Thierry (1 <sup>er</sup> Vice-Président), Mme BOURDONCLE Catherine (2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente), M. SALOMON Bernard (3 <sup>ème</sup> Vice-Président), M. CROS Emmanuel (Délégué titulaire), Mme DELBREIL Sophie (Déléguée titulaire), M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), Mme LE CORRE Christiane (Déléguée titulaire), M. Josian PALACH (Délégué titulaire), Mme PALMIE Agnès (Déléguée titulaire), Mme PIZZINI Françoise (Déléguée titulaire), M. QUATRE Christian (Délégué titulaire), M. TERRENNE Jean-Paul (Délégué titulaire), M. TUYERES Stéphane (Délégué titulaire), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)
<b>Nombre de membres représentés : 3, soit 123 voix</b>	M. WEILL Michel (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BAYLET, M. BESIERS Jean-Philippe (Délégué titulaire) a donné pouvoir à Mme DELBREIL, Mme NEGRE Marie-Claude (4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente) a donné pouvoir à Mme BOURDONCLE
<b>Nombre de membres absents excusés : 1, soit 2 voix</b>	M. LAMBOLEY Thierry (Délégué titulaire)
<b>Quorum : 328 voix</b>	Atteint

Le Comité syndical a désigné pour Secrétaire de séance Mme BOURDONCLE

**Vu** le Code général des collectivités territoriales pris notamment en son article L.1612-2 ;  
**Vu** le compte de gestion du Payeur départemental pour l'année 2023, visé de la Direction départementale des finances publiques et du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement ;

**Considérant** qu'avant le 1<sup>er</sup> juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le Trésorier établit un compte de gestion par budget ;

**Considérant** que le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation analogue à celle du compte administratif ;

**Considérant** que les écritures du comptable sont en concordance avec la gestion de l'ordonnateur ;

---

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, il appartient à l'assemblée délibérante du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement de se prononcer sur le compte de gestion 2023 établi par Monsieur le Payeur Départemental.

Les résultats du compte de gestion 2023 pour le budget principal M57 du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, joints en annexe, sont conformes à ceux du compte administratif 2023 du budget principal M57.

---

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE**, pour l'exercice 2023, le compte de gestion du budget principal M57 du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement établi par le Payeur Départemental, comptable public du Département, joint à la présente délibération. Ce compte de gestion est en tout point conforme au compte administratif 2023 du budget principal M57 ;
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents s'y référant.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITE**

Certifié exécutoire par le Président

Compte tenu de l'envoi en Préfecture

le **18 MARS 2024**

Et de la publication le **28 MARS 2024**

Fait à Montauban, le 14 mars 2024

La Secrétaire de séance



Catherine BOURDONCLE

Le Président



Jean-Michel BAYLET

## AR Préfecture

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET PRINCIPAL M57

Identifiant unique de l'acte : 082-200061257-20240314-032024050607-BF

Numéro d'acte : 032024050607

Date de décision : 14/03/2024

Nature : DOCUMENTS\_BUDGETAIRES\_ET\_FINANCIERS

Code matière : 7-1-2-0-0 (Finances locales / Decisions budgetaires / do budgétaires (et délibérations correspondantes))

Fichier acte : SYNDICAT\_MIXTE\_TARN\_ET\_GARONNE\_AMENAGE  
scellé.xml

---

Fichier(s) annexes(s) : feuille de signatures CA 2023 M57.pdf  
03 2024 06 Approbation CA 2023 M57.pdf  
03 2024 06 note synthétique CA 2023 M57.pdf  
03 2024 05 Approbation CG 2023 M57.pdf  
Etats II-1 et II-2 CG 2023.pdf  
RAR 2023.pdf  
03 2024 07 Affectation résultats 2023 sur BP 2024 M57.

---

Collectivité émettrice : TARN-ET-GARONNE AMENAGEMENT

Acte transmis par : Audrey ALBERT

---

Date d'envoi de l'acte : 18/03/2024 15:09:42

Date de réception de l'AR : 18/03/2024 15:10:47